



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 57525

Texte de la question

L'application de la future législation sur la fin de vie ne manquera pas d'impliquer l'intervention des centres d'éthique hospitaliers et universitaires. Or, un responsable du centre d'éthique de l'hôpital Cochin a critiqué dans la presse à plusieurs reprises et dans les médias cette nouvelle législation en cours d'élaboration, qu'il aura à charge d'appliquer. M. Jean-Pierre Abelin demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille s'il estime que ces prises de position publiques sont compatibles avec les fonctions de l'intéressé, le devoir de réserve auquel il est soumis et les principes d'éthique qu'il entend promouvoir dans ses fonctions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57525

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 février 2005, page 1564